

BULLETIN MUNICIPAL



JUMEAUVILLE



Chers Administrés,

Pour certains voici les vacances annuelles, pour d'autres ce sont les grands travaux avec la moisson, néanmoins je pense que notre modeste bulletin vous intéressera en vous fournissant à l'intérieur de ce numéro quelques renseignements sur notre vie locale.

Les subventions espérées et attendues nous ont enfin été accordées par la Région et le Département; nous pourrons terminer tous les travaux de restauration au Foyer Polyvalent dès l'automne.

Nous avons renouvelé notre demande de subvention auprès du Département pour la création du tennis. Espérons que cette fois elle sera retenue et que nous pourrons le réaliser dans de bonnes conditions.

Nous avons continué la remise en état des chemins ruraux; j'espère que cela donnera satisfaction aux agriculteurs et qu'ils les respecteront encore mieux.

Le recensement qui a eu lieu, s'il n'est pas encore officiel, nous apprend que nous sommes 552 habitants. En Mars prochain, aux Elections Municipales, il faudra élire, d'après le projet de loi, 15 Conseillers Municipaux. Plusieurs parmi vous m'ont demandé si je serai candidat, je leur ai répondu par l'affirmative.

Ce recensement nous a appris que nous avons 27 enfants de 3 à 5 ans et autant pour les années suivantes, ce qui nous a permis d'envisager la création d'une classe enfantine. Une enquête sondage aura lieu à la rentrée pour connaître l'effectif intéressé pour fréquenter cette section.

Le terrain près de la Mare du Clos de Pierre est remis en herbe; si certains sont intéressés par les activités sportives, il est à leur disposition.

Le Sous-Préfet, Christian DUFOUR, nous a quitté pour exercer les fonctions de Secrétaire Général du Conseil Général des Yvelines. Il est remplacé par Monsieur CARBONNE à qui nous souhaitons bon accueil dans notre arrondissement.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances et beaucoup de soleil à tous.

Le Maire,



29 Juillet 1982

REALISATIONS

RESTAURATION du MONUMENT AUX MORTS :

Le nettoyage, le décapage et la peinture des inscriptions ont été réalisés pour une somme de 2.000 Frs TTC. A cette occasion les joints du caveau de M. LEMBREZ ont été refaits.

MUR DU CIMETIERE :

Le mur qui longe la rue de l'Eglise a été repris et rejointoyé pour une somme de 30.472 Frs TTC.

TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE :

Deux voies seront gravillonnées: la Cavée et une partie de la Ruelle Verte. Les P.T.T. installant le téléphone en souterrain, ces travaux ont été légèrement retardés.

L'emploi partiel d'émulsion sur ces deux voies s'est élevé à la somme de 2.000 Frs.

Le gravillonnage coûtera 22.200 Frs pour la Cavée et 3.200 Frs pour la Ruelle Verte.

Quant au rebouchage des quelques trous existant sur les autres voies, il a été effectué par MM. VILLAIN et COCHER avec de l'enrobé (2 T 600) acheté pour une somme de 828 Frs, ce qui représente une économie substantielle de plus de 20.000 Frs sur le prix demandé par les entreprises.

D'autre part, des cailloux ont été déposés dans les chemins ruraux en complément de ce qui avait été réalisé l'an dernier.

PEINTURE ECOLES et MAIRIE :

Les peintres sont actuellement sur place profitant des vacances pour refaire les peintures des deux écoles, de la Mairie, de la salle attenante et du palier ainsi que les tôles ondulées du préau. Ces travaux s'élèvent à la somme de 36.044 Frs.

CLOTURE ECOLE DES PETITS :

Le grillage qui sépare le terrain de l'école des petits et les terrains de MM. BARDONNET et LANGLOIS a été remplacé pour une somme de 3.853 Frs 22 TTC.

Une porte neuve sera posée dans la cour arrière de la Mairie.

PROJETS

FOYER POLYVALENT - 2ème TRANCHE DE TRAVAUX -

Nous vous annonçons ces travaux l'an dernier à la même époque mais nous attendions la subvention qui vient de nous être accordée par la Région. En effet, après de nombreuses démarches de Monsieur le Maire, 40 % des dépenses qui seront effectuées seront subventionnées par la Région (92.471 Frs). D'autre part, le Département nous accorde un complément de 29.487 Frs soit 15 % des travaux.

Des devis ont été demandés à différentes entreprises, maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, carrelage, peinture. Nous espérons que ces travaux seront terminés avant la fin de l'année.

E C O L E -

Le chauffage central de l'école et de l'appartement des instituteurs donnant des signes de défaillance, le Conseil Municipal a demandé à l'Entreprise GAUTIER de faire une étude pour sa réfection.

La chaudière étant trop ancienne, le plombier préconise son remplacement et à cette occasion suggère d'installer une chaudière à gaz.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'installation de ce chauffage mais en prévoyant une chaudière plus puissante dans le cas où une extension des bâtiments serait nécessaire.

CLASSE ENFANTINE -

JUMEAUVILLE n'ayant pas de maternelle, Monsieur le Maire d'EPONE avait proposé d'accueillir gratuitement les enfants de JUMEAUVILLE. Mais il se trouve que maintenant il est demandé 2.545 Frs 80 pour l'année 1981-1982 par enfant envoyé à cette maternelle. Les parents et la Municipalité se sont émus d'une telle demande.

Il a donc été envisagé de créer une CLASSE ENFANTINE au village. Cette classe enfantine serait rattachée à l'école primaire et accueillerait les enfants à partir de 3 ans.

D'après un premier recensement, et en admettant que tous les enfants soient inscrits dans cette classe, 27 enfants de 3, 4 et 5 ans pourraient être admis à la rentrée 1982, 27 en 1983 et 22 en 1984.

Il est bien évident que de nombreuses questions restent posées mais elles sont étudiées sérieusement car ce projet mérite réflexion.

Pour la rentrée 82, il semble difficile de résoudre tous les problèmes, mais nous envisageons une enquête auprès des parents, et avec leur aide, d'essayer de régler les difficultés de cantine, garderie, etc...

INFORMATIONS DIVERSES

ANALYSE D'EAU DE LA SABLAISE -

L'examen bactériologique est favorable.

TERRAIN DE SPORTS -

Le terrain situé au Clos de Pierre, sur la route de MAULE, a été mis en réserve dans l'intention de l'utiliser comme terrain omnisports.

Monsieur le Maire a donc contacté les héritiers. Le Conseil Municipal à l'unanimité a proposé une somme de 45.000 Frs pour l'achat de ce terrain mais les héritiers ayant jugé cette somme dérisoire, le Conseil a fait une nouvelle proposition de 10 Frs le m². Les propriétaires ont refusé cette offre.

ACHAT DE DRAPEAUX -

Des drapeaux, un grand et deux plus petits, ont été achetés par la Commune pour une somme de Frs.1721,93 TTC. Ils ont été inaugurés lors de la célébration anniversaire du 8 MAI où certains conseillers accompagnés des enfants des écoles et de quelques habitants se sont rendus au cimetière.

A l'issue de cette cérémonie, Monsieur le Maire était heureux de remettre les diplômes des médailles du travail à un couple de JUMEAUVILLE, Monsieur Raymond DUTERTRE, 25 et 35 ans de service, Madame DUTERTRE Lucette 25 ans de service.

BUDGET PRIMITIF 1982

Les recettes et les dépenses à la section de fonctionnement s'équilibrent à la somme de:
507.209 Frs.

Les recettes et les dépenses à la section d'investissement s'équilibrent à la somme de:
179.962 Frs.

IMPOTS LOCAUX :

La répartition des impôts locaux n'est pas modifiée.

PANNEAUX PUBLICITAIRES -

Le Conseil Municipal déplore le nombre croissant de panneaux publicitaires sur le territoire de JUMEAUVILLE ce qui enlaidit le paysage et détruit le charme du petit village.

Le Conseil a décidé de faire appliquer la réglementation qui impose aux agences publicitaires, ou à défaut aux propriétaires des murs, de verser la taxe annuelle sur ces panneaux.

Une nouvelle réglementation interdit notamment les panneaux en dehors de l'agglomération et dans le village sous certaines conditions.

TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE -

Un transformateur plus puissant a été installé pour renforcer l'électricité du quartier Pichelou, Clos de Pierre.

P E R C E P T E U R -

Madame Bernadette ORTET, percepteur, a été nommée à EPONE.

E . D . F . -

L' E.D.F. se tient à la disposition du public

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

du Lundi au Vendredi au

1 Rue des Martrairs 78200 MANTES LA JOLIE

Renseignements 092 73 02

Dépannage électricité 092 13 14

B I B L I O B U S -

Des livres sont toujours disponibles à la Mairie. Ils ont été renouvelés en Mai dernier et vous pouvez venir les emprunter.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE -

Le Conseil Municipal a décidé de demander à se retirer du SIVOM, uniquement pour le secrétariat, pour pouvoir gérer plus librement son personnel administratif.

Madame JEGOU a passé avec succès l'examen de secrétaire de Mairie et nous la félicitons vivement. Nous espérons que maintenant elle pourra être nommée à titre définitif à JUMEAUVILLE.

CANTONNIER -

Après l'hospitalisation de Monsieur FOUQUE et son indisponibilité, Monsieur le Maire a embauché un autre cantonnier, Monsieur VILLAIN d'EPONE. Son salaire a été fixé à 15 % au-dessus du S.M.I.C.

VOIES DU CLOS DES VERGERS -

Le projet de classement des Voies du Clos des Vergers doit être soumis à une enquête publique qui aura lieu du 2 au 18 SEPTEMBRE inclus.

Madame JEGOU a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Un cahier sera mis à la disposition de la population à la Mairie aux heures suivantes :

- tous les matins de 9 h à 12 h, sauf les mercredi et samedi
- le samedi 18 Septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

C O N C E R T -

Un concert a été organisé le Samedi 15 Mai 1982 à 17 h dans l'Eglise St Pierre-ès-Liens de JUMEAUVILLE sous le patronage du Conseil Général du Département.

Mérim BLEGER et Christian DEBRUS ont interprété quelques oeuvres de SCHUBERT, FAURE, BRAHMS et BIZET.

A l'issue de ce concert, interprètes et auditeurs ont été invités à boire le verre de l'amitié dans la cour du Foyer Polyvalent.

R E P A S des A N C I E N S -

Cette année, le repas des Anciens s'est déroulé le DIMANCHE 27 JUIN au Castel des Ligneux à EPONE, dans une grande salle du premier étage.

L'ambiance était fort joyeuse et après un repas qui, de l'avis de tous, fut copieux et de très bonne qualité, certains ont chanté, d'autres dansé et d'autres enfin ont joué aux cartes dans une petite salle voisine.

Avant de se séparer les participants ont décidé de "remettre ça" en dégustant les reliefs du repas.

La salle ayant été prêtée gracieusement, le Conseil a décidé de faire un don de 300 Frs au Bureau d'Aide Sociale d'EPONE.

COMITE DEPARTEMENTAL D'INFORMATIONS SOCIALES AUX PERSONNES AGEES DES YVELINES

INFORMATION DE JUILLET 1982

MONTANT DES DIVERS AVANTAGES VIEILLESSE ET PLAFONDS DE RESSOURCES

(mise à jour au 1-7-1982)

	AVANTAGES DIVERS	MONTANT ANNUEL	PLAFOND DE RESSOURCES		RECUPERATION
			1 personne	1 couple	
Retraites versées par les Caisses Vieillesse des assurés sociaux	PENSION des assurés sociaux	Minimum : 10.900 Maximum : 42.480	sans plafond		sans récupération
	BONIFICATION pour 3 enfants élevés	10 %	sans plafond		sans récupération
	SALARIEE MERE DE FAMILLE	2 annuités supplémentaires par enfant élevé	sans plafond		sans récupération
	MAJORATION CONJOINT A CHARGE	4.000 F	17.300 F		sans récupération
	REVERSION	<u>Pension défunt</u> 2	revenus personnels inférieurs au SMIC : 39.582 F le 1-5-1982		sans récupération
	CUMUL	Pas plus de 29.736F (70 % de pension maximum)	sans plafond des revenus mobiliers et fonciers		sans récupération
	Allocations d'Aide sociale par B.A.S. et D.D.A.S.S. (1)	ALLOCATION AUX PERSONNES AGEES	10.900 F	26.400 F	47.200 F
ALLOCATION SPECIALE VIEILLESSE		10.900 F	26.400 F	47.200 F	sans récupération
ALLOCATION SUPPLEMENTAIRE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE		14.600 F	26.400 F	47.200 F	récupération sur la succession au delà de 250.000 F
Caisses privées	RETRAITES COMPLEMENTAIRES		sans plafond		sans récupération

(1) D.D.A.S.S. : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
B.A.S. : Bureau d'Aide sociale

C O M I T E d e s F E T E S

K E R M E S S E 1982 -

Le Dimanche 16 Mai 1982 se tenait près du lavoir la Kermesse qui comme les autres années a obtenu un franc succès en dépit de quelques gouttes d'eau en début d'après-midi.

Nombreux étaient les joueurs qui venaient pour s'amuser, bien sûr, mais aussi pour rencontrer et faire la connaissance de tous les habitants du village et des amis des environs avec qui ils n'ont pas toujours l'occasion de bavarder.

On était heureux d'emporter sa truite, sa bouteille gagnée au "chamboule-tout" ou au "casse-bouteilles", son poulet ou son lapin (qu'on allait bien se garder de tuer... du moins de l'avis des enfants !) et de nombreux autres lots tels que yaourts ou ballons du billard japonais, les lots gagnés au ballon et fléchette, ou ceux du concours de fléchettes.

Monsieur HIDRIO a gagné une crêpière 1er prix, Monsieur MOREAU un magnum de Martini, Monsieur BATIOU des pruneaux à l'eau-de-vie, Monsieur DELACROIX un magnum de vin, Monsieur LEGOUX Lucien un lot de verres et Monsieur BRUNEAU une nappe papier.

Les plus petits emportaient leur pêche ou leur surprise et tous ont dégusté frites, saucisses, merguez, crêpes ou glaces...

Le petit cochon, pesé devant le lavoir en fin de kermesse, a été gagné par Monsieur Guy GODARD de ADAINVILLE qui donnait son poids exact (26 Kgs 900).

Le super lot des enveloppes, une bicyclette mixte adulte, a été tiré au sort en fin de journée et nous étions heureux de le remettre à Bruno ANDRE qui possédait le numéro gagnant, n° 197.

Les recettes se sont élevées à la somme de Frs 23.734,10 et les dépenses à la somme de Frs 4.872,03 soit un bénéfice de Frs. 18.862,07.

Ce succès n'a pu être possible que grâce à la générosité de tous les habitants et commerçants de Jumeauville en particulier, de ceux des environs et au dévouement de tous ceux qui ont préparé cette manifestation (affiches, achat de lots, vente d'enveloppes et tenue des stands. Que tous ceux qui ont apporté leur aide soient remerciés, plus particulièrement au nom des personnes du 3ème âge, des enfants des écoles et des adolescents.

P R O J E T S

Retenez bien ces quelques dates !

DIMANCHE 29 AOÛT 1982 :

Nous organisons un voyage gratuit au bord de la mer à MOULGATE, plus spécialement destiné aux jeunes (à partir de 11 ans).

Les places restées disponibles au 15 Août pourront être occupées par des adultes ou de jeunes enfants à condition que ceux-ci soient accompagnés.

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1982 :

Nous avons invité un groupe folklorique creusois

" Les Enfants de la Marche "

à venir défiler et danser ce jour-là. Ils animeront également le repas campagnard auquel nous vous convions moyennant une participation de 60 Frs.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1982 :

Nous vous invitons ce jour-là à un voyage insolite:

Croisière de trois heures le matin entre MELUN et VENEUX-MORET en franchissant deux écluses - Déjeuner à la Grange Marinière - Retour par FONTAINEBLEAU et son château et visite d'une verrerie d'art au Moulin des Noues.

et aussi d'autres sorties qui ne sont pas encore programmées ...

F E T E F O R A I N E -

La fête foraine a lieu les 31 Juillet, 1er et 2 Août avec les manèges habituels et cette année un BAL le samedi soir.

Les jeux du lundi débiteront à 16 Heures.

Ces jeux s'adressent à tous les enfants de JUMEAUVILLE. Ils sont gratuits et donnent lieu à quelques récompenses en argent et tickets manège ou auto-scooter.

P E R M I S d e C O N S T R U I R E :

Des permis de construire ont été déposés récemment.

T R A V A U X d ' A M E N A G E M E N T d e M A I S O N S :

- M. et Mme ALLOUARD-RUBEN 51 Grande Rue
- M. et Mme PILET 8 Rue de Goussonville
- M. et Mme DROUIN 6 Rue de Goussonville
- M. et Mme RENAUDIN 19 rue d'Hargeville
- M. et Mme CORDETTE 5 Clos des Vergers

C O N S T R U C T I O N D ' U N P A V I L L O N :

- M. et Mme Bernard LEJARD 3 Grande Rue

E T A T C I V I L

M A R I A G E :

Jean-Claude LE CLOAREC et Sophie DUTERTRE

le 12 Juin 1982

Le Conseil adresse ses voeux de bonheur aux jeunes époux.